



PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Compte rendu de la

Commission thématique

« Connaissance » 2024

du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)

[en faveur des tortues marines des Antilles françaises](#)

[2020-2029](#)

Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique

Mardi 29 octobre 2024

8h00 – 12h30

Commission thématique CONNAISSANCE 2024 du PNATMAF		
Dates et heure : le mardi 29 octobre 2024, 8h00 à 12h30		
Lieu : visioconférence (via <i>Teams</i>)		
Participants : cf. Annexe 1 : Liste des participants à la Commission « Connaissance » 2024		
Documents joints : <ul style="list-style-type: none"> • Commission "Connaissance" 2024 du PNATMAF - ordre du jour • Commission "Connaissance" 2024 du PNATMAF – bilan des avancées 2024 • Commission "Connaissance" 2024 du PNATMAF - présentation en séance 		
Rédacteurs compte-rendu : <ul style="list-style-type: none"> - Alexis GUILLEUX (ONF) - Nicolas PARANTHOËN (ONF) 		
Version du document	Date de diffusion	Liste de diffusion
Projet de compte-rendu – v1	27 novembre 2024	Participants à la commission
Version finale – vF	6 décembre 2024	Réseau Tortues Marines aux Antilles françaises
Nombre de pages : 24 + annexe		

NB : tous les documents cités dans le présent compte-rendu et soulignés en bleu sont téléchargeables *via* des liens hypertextes.

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. VOLET CONNAISSANCE	6
1. ACTION 23 : ORGANISER UNE REFLEXION SUR LES PROTOCOLES SCIENTIFIQUES, LES SUIVIS PARTICIPATIFS ET LEUR MISE EN ŒUVRE	6
1. <i>Dérogations « espèces protégées » (DEP)</i>	6
2. <i>Estimation des succès de ponte et réussites d'incubation aux Antilles</i>	7
3. <i>Réunion d'experts sur les protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation</i>	10
2. ACTION 24 : ASSURER UN SUIVI DES POPULATIONS DE TORTUES MARINES EN REPRODUCTION AUX ANTILLES FRANÇAISES ..	12
3. ACTION 25 : ASSURER UN SUIVI DES POPULATIONS DE TORTUES MARINES EN ALIMENTATION AUX ANTILLES FRANÇAISES ...	15
4. ACTION 30 : CONTRIBUER AUX ETUDES SUR LES IMPACTS DES ACTIVITES HUMAINES SUR LA SANTE DES TORTUES MARINES .	16
5. ACTION 31 : ÉLABORER ET DIFFUSER UNE SYNTHÈSE RÉGIONALE DES CONNAISSANCES ACQUISES SUR LES TM DES ANTILLES FRANÇAISES	18
6. ACTION 32 : ORGANISER LES DONNÉES RÉGIONALES	20
7. ACTIONS 8 / 9: PARTICIPER AUX TRAVAUX RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX LIÉS AUX TORTUES MARINES / PARTAGER ET VALORISER LES DONNÉES ET CONNAISSANCES SUR LES TORTUES MARINES DANS LES ANTILLES FRANÇAISES AUPRÈS DES ACTEURS ET PARTENAIRES DU PNA	22
3. CLOTURE DE LA COMMISSION « CONNAISSANCE »	24

Relevé de propositions de la commission CONNAISSANCE 2024 du PNATMAF

Actions	Pilote(s)	Propositions
Volet connaissance		
Action 23 Organiser une réflexion sur les protocoles scientifiques, les suivis participatifs et leur mise en œuvre	Antilles	
	DEAL Guadeloupe et Martinique	01. instruisent les demandes de DEP déposées par Aquasearch et le CNRS en 2024, tenant compte de l'avis exprimé par le groupe d'experts du PNATMAF. Elles discuteront avec l'animation PNA de l'intérêt de maintenir ce groupe d'experts pour les prochaines demandes de DEP après renouvellement du CSRPN
	Commission	02. valide l'ajout de deux nouvelles fiches actions à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours du PNATMAF pour (i) assurer un suivi des paramètres démographiques liés aux sites de ponte : succès de ponte et réussite d'incubation ; et (ii) assurer un suivi des paramètres démographiques liés à l'investissement reproducteur : nombre de pontes par femelle pendant une saison, et intervalle entre deux saisons de ponte. Elle propose la constitution d'un groupe de travail pour rédiger ces fiches
	Commission	03. renvoie aux 10 recommandations émises par la réunion d'experts du 9 juillet concernant les protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation
Action 24 Assurer un suivi des populations de TM en reproduction aux Antilles françaises	Antilles	
	Université Paris-Saclay & Envirology	04. publient un rapport technique et soumettent un article scientifique concernant l'analyse des données d'activité de ponte de <i>Chelonia mydas</i> , <i>Eretmochelys imbricata</i> et <i>Dermochelys coriacea</i> de 2000 à 2022 sur les 4 territoires des Antilles françaises, dont les résultats portent sur l'évolution de la phénologie, de la distribution spatiale et des tendances
	Martinique	
	Aquasearch & L'ASSO- MER	05. poursuivent la coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines en Martinique, dans le cadre du marché ONF 2024-2025
	Guadeloupe / Saint-Martin	
	AGRNSM	06. poursuit la coordination des écovolontaires pour la mise en œuvre du « suivi traces » à St-Martin (en et hors réserve), sous réserve d'obtention d'un financement pour les suivis hors réserve
Commission	07. propose que l'animation PNA lance un marché pour une coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines en Guadeloupe, selon l'un des 7 scénarii du protocole adapté à chaque plage (cf. annexe 1 en page 55 de Lallemand et Le Moal, 2024), sous réserve d'obtention d'un financement	
Action 25 Assurer un suivi des populations de TM en alimentation aux Antilles françaises	Antilles	
	Aquasearch	08. assure l'animation du programme INASCUBA aux Antilles françaises en 2025, dans le cadre du marché PNMM 2024-2025 en Martinique, et du marché GPMG 2025-2027 en Guadeloupe et St-Martin
Cf. proposition n°3 et la réunion d'experts du 9 juillet pour le détail des autres propositions		
Action 30 Contribuer aux études sur les impacts des activités humaines sur la santé des tortues marines	Martinique	
	CNRS	09. poursuit les suivis démographiques et écotoxicologiques en lien avec la pollution de l'environnement marin côtier pour identifier les cofacteurs influençant la dynamique de la fibropapillomatose chez les tortues vertes immatures dans le cadre du projet APOCOSTOM, en attente de financement. Il s'agit également d'étudier l'effet de la FP sur la locomotion et les dépenses énergétiques d'une part, et d'étudier les conséquences à l'échelle régionale sur les sites d'alimentation et de ponte connectés à la Martinique d'autre part

Actions	Pilote(s)	Propositions
<p>Action 31</p> <p>Élaborer et diffuser une synthèse régionale des connaissances acquises sur les TM des Antilles françaises</p>	<p>Guadeloupe</p> <p>DEAL & ONF Guadeloupe</p>	<p>10. publient les livrables des stages qui se termineront en 2025, dont une cartographie actualisée des sites de ponte prioritaires de l'archipel, et à réhabiliter en priorité via de nouveaux projets de restauration écologique (idem proposition n°10 commission Conservation à terre)</p>
<p>Action 32</p> <p>Organiser les données régionales</p>	<p>Antilles</p> <p>Animation PNA et gestionnaires des plateformes locales et nationales du SINP</p>	<p>11. (i) se focalisent sur le jeu de données des activités de ponte, (ii) poursuivent le travail engagé pour la mise au format sur la version n°2 du SINP en attendant la migration des plateformes régionales vers la version n°3, (iii) ajoutent des champs additionnels pour inclure toute l'information disponible, (iv) créent un guide de conversion pour détailler toutes les mises au format effectuées sur les JDD, et (v) valident le guide de conversion avec le gestionnaire SINP national. Dans un second temps, une prestation sera lancée en Martinique pour convertir le JDD 2004-2024 des activités de ponte ; les JDD déjà livrés pour la Guadeloupe et St-Martin devront probablement être retravaillés pour un nouveau versement au SINP</p>
<p>Action 8</p> <p>Participer aux travaux régionaux et internationaux liés aux tortues marines</p>	<p>Antilles</p> <p>Coordination interrégionale du PNA</p>	<p>12. participe, représente et informe le RTMAF des activités régionales, nationales et internationales relatives au WIDECAS, au GTMF, au MTSG et à l'ISTS en 2025. Elle veille notamment à la publication des Actes du 4^e colloque du GTMF, à la validation de son plan d'actions et de sa charte, et à l'organisation de son 5^e colloque. Elle participe aux réunions mensuelles et à la plénière annuelle du WIDECAS, suit la mise en œuvre du Plan d'action régional en faveur de la Tortue luth, dont l'analyse régionale des données CMR, et contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée annuellement par le MTSG de l'UICN</p>

1. Introduction

Nicolas PARANTHOËN (animation PNA) accueille et remercie les participants pour leur présence à cette commission thématique organisée en visio-conférence.

Réseau : tour de table (cf. Annexe 1 – Liste des 45 participants).

L'organisation de la gouvernance est rappelée, depuis la proposition des [COTEC n°3 en 2020](#) validée en [COPIL n°3](#) : une réunion, appelée « commission thématique », est organisée depuis 2021 pour chaque volet du PNA (*i.e. conservation, connaissance et sensibilisation*) et commune aux 3 territoires, en préparation des COTEC. Il s'agit pour les acteurs du réseau tortues marines des Antilles françaises (RTMAF) de mieux se connaître, de présenter un **bilan provisoire des actions menées sur chaque territoire en 2024, et de proposer les actions à poursuivre, à démarrer ou à arrêter en 2025**.

L'animation du PNA **compilera les propositions des commissions, fera leur estimation budgétaire** et les présentera aux COTEC Guadeloupe/Saint-Martin d'un côté (10 décembre) et Martinique de l'autre (3 décembre). Sur la base des financements disponibles ou à rechercher sur chaque territoire, **les membres des COTEC prioriseront les propositions d'actions**, qui seront enfin présentées au **COPIL au 1^{er} trimestre 2025, pour valider le programme d'actions 2025 par territoire**.

Les enjeux, objectifs et actions qui figurent au volet « connaissance » du PNA sont rappelés, ainsi que l'[ordre du jour](#). Les propositions de la [commission 2023](#) seront rappelées en amont de chaque action, afin de mesurer leur état de réalisation et les difficultés rencontrées.

Une fois n'est pas coutume pour ces commissions à vocation technique, un focus est réalisé sur les financements. La **stratégie de financement des actions du PNA et sa mise en œuvre** sont rappelées en [diapositives 5 et 6](#).

En Guadeloupe, l'année 2024 est marquée par la longue instruction du dossier **FEDER 2024-2026** déposé par l'animation du PNA le 4 mars, pour un **budget de 691 k€** (dont 157 k€ en 2024) en faveur d'actions du PNATMAF. Malgré des délais d'instruction annoncés de 4 mois par la Région Guadeloupe, le dossier est toujours en phase d'instruction (comité de sélection fin novembre). Par ailleurs, l'ONF reste **en attente d'un solde de 234 231 €** sur la précédente opération FEDER qui était portée entre 2018 et 2022 par l'animation du PNA, ce qui ne permet plus à l'établissement d'engager des dépenses sur fonds européens. Ce faisant, les marchés de prestations lancés en 2024 restent en attente du financement FEDER pour être attribués. C'est le cas pour l'**action n°24** avec un budget prévisionnel de **65 000 €/an pendant 3 ans** pour une prestation de coordination des suivis traces sur l'archipel guadeloupéen, et de l'**action n°25** pour une prestation de suivis aériens avec un budget de **11 935€/an pendant 3 ans**, et pour des suivis subaquatiques (photo-identification et comptages tractés) avec un budget de **16 872 € en 2025 et 2026**.

En Martinique, le dossier de demande de **subvention 2024-2025 de 40 k€** en faveur d'actions du PNATMAF déposé le 2 octobre 2023 par l'animation du PNA auprès de la **Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)** n'a pas été retenu. Une version allégée à **15,8 k€** a été déposée le 5 juin. Elle n'a pas été retenue pour 2024, mais est inscrite à la demande de budget 2025. Les subventions de 39 k€ (dont 17k€ en 2024) et 75 k€ (dont 37,5 k€ en 2024) de la **DEAL** et du **Parc naturel marin (PNMM)** ont quant à elles été attribuées, permettant la bonne mise en œuvre d'une majorité d'actions.

Enfin, un [bilan des avancées 2024 d'après la programmation prévue](#) a été transmis aux membres de la commission pour prise de connaissance en amont de la réunion. Il n'appelle pas de remarque.

2. Volet Connaissance

1. Action 23 : Organiser une réflexion sur les protocoles scientifiques, les suivis participatifs et leur mise en œuvre

Priorité
1

Bref rappel de l'action :

- a) Réviser les protocoles et modalités de suivi des populations
- b) Définir les modalités d'encadrement des suivis participatifs
- c) Analyser les méthodes et protocoles utilisés, notamment en termes d'application de la séquence Éviter – Réduire -Compenser, afin de garantir l'obtention des dérogations nécessaires à leur mise en œuvre

1. Dérogations « espèces protégées » (DEP)

Rappel de la proposition n°1 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « L'animation PNA informe le RTMAF des suites données au nouveau dossier de demande de « dérogation espèce protégée » (DEP) déposé le 27 septembre 2023 par l'ONF pour permettre la réalisation des actions n°13, 18 et 30 du PNATMAF relatives aux activités des réseaux échouage ».

Pauline BELLENOUE (DEAL Martinique) et Chloé ALANIESSSE (DEAL Guadeloupe) présentent les modalités des arrêtés d'autorisation de dérogation « espèces protégées » (DEP) délivrés en 2024 au bénéfice de l'animation du PNA (cf. [diapos 14 à 17](#)). Les arrêtés préfectoraux pour la Guadeloupe / St-Martin ([n°971-2024-06-27-00015](#)) et la Martinique ([n°R02-2024-07-08-00005](#)) ont respectivement été publiés les 27 juin et 8 juillet. Ils sont valables jusqu'au 4 avril 2026, à échéance du marché d'animation des PNA par l'ONF. Ils prévoient la dérogation à l'interdiction de capture, d'enlèvement, de perturbation intentionnelle de spécimens vivants et morts et de mutilation de spécimens morts des tortues verte, imbriquée, luth, caouanne, Kemp et olivâtre. **L'habilitation est délivrée sous conditions (i) d'avoir suivi une formation théorique et pratique au cours des 3 dernières années, ou une session de recyclage pour le maintien et l'actualisation des compétences déjà acquises, **(ii)** d'être rattaché à une structure signataire de la [charte du RTMAF](#), et **(iii)** de respecter les procédures d'intervention communes prévues par les commissions échouages et validées par les COTEC et COPIL du PNATMAF. La liste des personnes habilitées est tenue sous la responsabilité de l'ONF et transmise aux DEAL, DM et OFB au fur et à mesure des nouvelles formations et sessions de recyclage. **3 niveaux et conditions d'habilitation sont prévus**, en correspondance avec les activités des réseaux échouage : le **niveau A** porte sur les « examens externes » pour réaliser les mesures biométriques, photo-identification et lecture de bague sur les spécimens morts ou en détresse ; le **niveau B** permet certains prélèvements de matériel biologique sur spécimens morts (tissus mous, écaille, fibropapillomatose, balanes), et la réalisation de nécropsies dans une structure équipée ; le **niveau C** s'adresse particulièrement aux marins-pêcheurs pour la pratique des gestes de réanimation des tortues pêchées accidentellement. Les commissions « échouages et détresses » qui se tiendront les 5 et 29 novembre pour la Guadeloupe / St-Martin et la Martinique permettront de mettre à jour les conduites à tenir et les fiches réflexe d'après cette nouvelle DEP, et d'identifier les besoins en formations et recyclage. Il s'agira également de prévoir une homogénéisation de ces éléments entre les deux réseaux échouages.**

Caroline RINALDI (Association Évasion Tropicale) ajoute que les agents des services publics (gendarmes, pompiers, douanes, etc.) peuvent obtenir cette habilitation sans remplir les trois conditions cumulatives. Elle propose toutefois qu'ils passent la formation pour maîtriser les conduites à tenir, au même titre que tous les membres des réseaux échouage, afin d'éviter des maladroites.

Julien CHALIFOUR (Association de gestion de la Réserve Naturelle de St-Martin) demande si le déplacement d'un formateur est prévu à St-Martin.

C. ALANIESSSE (DEAL 971) répond qu'un tel déplacement n'est pas prévu dans la prestation actuelle, mais pourra être intégré dans le prochain marché de coordination du réseau échouage.

C. RINALDI (Évasion Tropicale) propose à l'AGRNSM d'organiser une première formation en visio-conférence pour parer à l'urgence soulevée. Elle évoque également la possibilité de former un agent de l'AGRNSM pour qu'il puisse à son tour former les agents sur place.

P. BELLENOUE (DEAL 972) et C. ALANIESSSE (DEAL 971) présentent les nouvelles modalités d'instruction des demandes de DEP (cf. [diapos 18 et 19](#)). Hors situation de sauvetage, les manipulations de capture, enlèvement, perturbation intentionnelle et prélèvement biologique sur spécimens vivants devront faire l'objet d'une demande de DEP spécifique par le porteur de projet. Les délais d'instruction sont au moins de 6 mois. À ce jour, la DEAL Martinique a reçu deux demandes de DEP de la part d'Aquasearch et du CNRS. Dans l'attente du renouvellement du CSRPN, et en application de l'action n°23 du PNATMAF (à laquelle renvoient les actions n°24 et 25 pour les protocoles de suivi des populations en reproduction et en alimentation), la DEAL a sollicité un groupe d'experts par le biais de l'animation PNA pour rendre un avis consultatif sur ces DEP. Cet avis est transmis au porteur pour apporter des compléments à son dossier, avant l'envoi du dossier d'instruction complet pour avis du CNPN. Avec le renouvellement prochain du CSRPN, le maintien de ce groupe d'experts pour avis sur les prochaines demandes de DEP sera discuté entre les DEAL et l'animation PNA.

Sophie BEDEL (Parc National de Guadeloupe) et Fortuné GUIOUGOU (Association Le Gaïac) demandent des précisions sur la composition du groupe d'experts et sur la participation des porteurs de demandes de DEP à ces réunions.

P. BELLENOUE (DEAL 972) et N. PARANTHOËN (animation PNA) répondent que la liste des membres du groupe d'experts du PNATMAF établie en 2021 est accessible sur la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/espace-reserve-membres>. Toutefois, sa composition est adaptée aux sujets abordés dans les dossiers de demande de DEP, sollicitant des experts des Antilles, de la France hexagonale et d'Outre-mer. Les porteurs de projets ne participent pas aux réunions, à l'image du CSRPN.

2. Estimation des succès de ponte et réussites d'incubation aux Antilles

N. PARANTHOËN (animation PNA) propose l'ajout d'une fiche action au volet « connaissance » du PNATMAF pour « assurer un suivi des paramètres démographiques liés aux sites de ponte : succès de ponte et réussite d'incubation » (cf. [diapos 20 à 38](#)). Les actions n°24 et 25 sur le suivi des populations en reproduction et en alimentation renvoient à l'action n°23 pour valider les protocoles de suivi par un groupe de réflexion scientifique. Le comptage matinal des traces de montées s'est ainsi imposé comme l'indicateur standard aux niveaux local, national et international pour évaluer les tendances d'évolution des populations en reproduction (action n°24). Aux Antilles françaises, l'analyse de ces données collectées depuis 2000 en Guadeloupe / St-Martin et 2004 en Martinique a notamment permis de conclure aux tendances suivantes pour les trois espèces nidifiant aux Antilles (cf. [page 10 et suivantes de la commission 2023](#)) :

- **Tortue imbriquée** : tendance stable sur 20 ans, avec une moyenne annuelle de 1727 montées en Guadeloupe, 1047 en Martinique et 134 à St-Martin et St-Barthélemy ;
- **Tortue verte** : tendance **croissante** sur 20 ans, en particulier depuis le début des années 2010, avec une moyenne annuelle de 694 montées en Guadeloupe, 203 en Martinique et 125 à St-Martin et St-Barthélemy ;
- **Tortue luth** : tendance **décroissante** sur 20 ans, en particulier depuis 2014, avec une moyenne annuelle de 130 montées en Guadeloupe, 507 en Martinique et 33 à St-Martin et St-Barthélemy.

Néanmoins, tout indicateur apporte une information partielle. Ces résultats sur les tendances d'évolution des traces de montée doivent donc être interprétés avec prudence quant à l'état réel de conservation des populations. D'autres paramètres démographiques liés aux sites de ponte (1 et 2 ci-dessous) et à l'investissement reproducteur (3 et 4) doivent être étudiés pour mieux évaluer cet état :

1. **Le succès de ponte** détermine si une trace de montée a conduit à une ponte d'œufs (succès) ou à un demi-tour sans ponte (échec). Ce paramètre est très informatif : la tendance d'évolution des traces de montées peut être stable (cf. tortue imbriquée) ou croissante (cf. tortue verte), mais masquer l'hypothèse d'une augmentation du nombre demi-tour sans ponte causés par la dégradation des sites (érosion, tassement, dérangement, etc.).
2. **La réussite d'incubation** détermine le ratio du nombre d'émergentes par rapport au nombre d'œufs pondus. L'hypothèse d'une diminution de la production de juvéniles peut être émise avec l'effet des changements globaux (augmentation de la température moyenne du sable, de la fréquence des houles destructrices des nids), la prédation des mangoustes, la pollution, etc.
3. **Nombre de ponte par femelle au cours d'une saison** : la littérature semble indiquer une diminution de ce paramètre avec l'hypothèse d'un moindre investissement reproducteur causé par une alimentation moins nutritive des femelles (disponibilité alimentaire).
4. **Durée de l'intervalle entre deux saisons de ponte par femelle reproductrice** : la littérature semble indiquer une augmentation de cet intervalle, avec la même hypothèse. Il peut varier entre 2 et jusqu'à 10 ans selon les espèces et les individus. Chez la tortue luth, la communauté scientifique s'interroge sur les femelles *transient*, à savoir qui ne sont plus jamais observées sur les plages après une première ponte.

Dans ce contexte, l'action n°24 du PNATMAF est imprécise sur l'objectif de suivi, à la fois pour (i) « évaluer le nombre de femelles venant pondre » et (ii) « connaître l'évolution du nombre de ponte chaque saison ». Dans le PNA Guyane, il s'agit de deux actions distinctes. La première (i) pourrait faire l'objet d'une nouvelle fiche action intitulée « **Assurer un suivi des paramètres démographiques liés à l'investissement reproducteur : nombre de pontes par femelle pendant une saison (3) et intervalle entre 2 saisons de ponte (4)** ». Elle implique de mettre en place un **protocole nocturne intensif de capture-marquage-recapture (CMR)**, avec un échantillonnage spatial justifié et raisonnable de plages à suivre, mais un échantillonnage temporel imposant des patrouilles pendant toute la nuit, sur toute la saison de ponte, et pendant au moins 3 années consécutives pour estimer (3) le nombre de ponte par femelle et par saison ; et 9 années consécutives pour estimer (4) l'intervalle inter-ponte. Ces conditions questionnent la faisabilité d'un tel protocole aux Antilles, considérant par ailleurs les résultats du rapport [Girondot, Rinaldi et Fretey, 2019](#), dont l'analyse coût-bénéfice du baguage réalisé pendant 20 ans en Guadeloupe a justifié son arrêt.

La seconde (ii) pourrait faire l'objet d'une nouvelle fiche action intitulée « **Assurer un suivi des paramètres démographiques liés aux sites de ponte : succès de ponte (1) et réussite d'incubation (2)** ». Elle implique soit une expertise pour interpréter le succès de ponte à partir des traces de montée, telle que revendiquée par les associations du RTMG, soit des observations nocturnes pour confirmer l'oviposition. Dans ce cas, il s'agit de justifier un échantillonnage spatial raisonnable de plages à suivre, et l'échantillonnage temporel peut être adapté à l'échelle d'une nuit, d'une saison et du nombre de saisons. Pour la réussite d'incubation, les observations nocturnes sont indispensables pour localiser le nid avec précision, voire compter les œufs pondus, avant de prévoir une ouverture de nids après éclosion pour évaluer le taux de réussite. Un tel suivi semble réaliste aux Antilles en termes de mobilisation des moyens humains, et utile pour fédérer les partenaires du RTMAF grâce à une implication élargie de ses membres. Noter que l'action n°28 du PNATMAF intitulée « *étudier les conséquences des phénomènes climatiques* » évoque une « *évaluation de la température moyenne d'incubation* » et « *l'impact des cyclones sur l'activité de ponte et les sites de ponte* » sur le sex-ratio notamment, mais sans évoquer la réussite d'incubation.

L'avis de la commission et des experts présents est demandé sur ces propositions de nouvelles fiches actions, dans le contexte d'évaluation du PNATMAF à mi-parcours en 2025, et dont un projet de rédaction est présenté en diapositives 34 à 38 (trois espèces visées ; priorité 2 ; 4 étapes de mise en

œuvres pour A/ rassembler et analyser les données historiques, B/ définir un protocole d'étude, faisant l'objet d'une demande de DEP par son porteur, C/ former les partenaires volontaires du RTMAF pour la mise en œuvre du protocole, D/ mettre en œuvre le protocole ; pilotage de l'action par une ou plusieurs structure(s) de recherche via une thèse).

C. RINALDI (Évasion Tropicale) valide cette proposition. Elle confirme l'existence de données historiques sur la réussite d'incubation en Guadeloupe, avec un protocole d'ouverture de nids réalisé pendant une dizaine d'années (cf. niveau 1+ de l'[ancienne DEP ONF](#)). Elle confirme que le rapport [Girondot et al. \(2019\)](#) a justifié l'arrêt du baguage en raison des comportements irréguliers des tortues marines, ne permettant pas l'estimation fiable de paramètres démographiques malgré l'effort qui avait été investi. Elle confirme enfin que l'évaluation du succès de ponte à partir des traces matinales n'est pas toujours fiable malgré l'expertise, et privilégie l'observation nocturne avec comptage des œufs.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) valide cette proposition, alors que l'association avait justement travaillé à la conception d'un micro-projet pour évaluer la réussite d'incubation, mais de façon plus modeste. Il demande des précisions sur l'implication des associations, en particulier au-delà des 3 années d'une thèse pour qu'elles puissent assurer la continuité du suivi à long terme. Il souligne également l'intérêt de la réussite d'incubation pour estimer les évolutions futures des effectifs de femelles reproductrices.

Anne GIRERD (Le Gaïac) valide cette proposition et confirme la difficulté d'évaluer le succès de ponte à partir de l'interprétation des traces matinales. Elle souligne l'intérêt de la réussite d'incubation pour évaluer l'impact d'aménagements ou de manifestations, comme ce fut le cas dans l'affaire Karacoli, et déplore que de tels suivis ne soient donc pas autorisés actuellement, même sous forme de dérogation ponctuelle sur les nids jugés à risque. Elle souligne enfin l'intérêt de cette nouvelle action à des fins pédagogiques, et pour continuer à mobiliser les patrouilleurs du réseau.

N. PARANTHOËN (animation PNA) rappelle qu'un protocole d'estimation de la réussite d'incubation avait été présenté dans une première version du dossier DEP de l'ONF. Après avis de la [commission 2022 \(cf. page 12\)](#) sur son intérêt pour évaluer l'impact présumé d'une menace anthropique (manifestations par exemple), il avait finalement été décidé de le retirer car il ne permettrait pas de prouver la responsabilité de l'aménagement ou de la manifestation sur l'échec d'incubation, d'autres facteurs pouvant l'influencer, et serait donc sans valeur dans le cadre d'une procédure judiciaire. Concernant l'implication associative dans ce projet, la discussion est ouverte. Il est proposé qu'elles puissent réaliser le protocole de terrain après formation par un encadrant scientifique (thésard ?).

Damien CHEVALLIER (CNRS-BOREA) approuve cette proposition. Un projet de suivis nocturnes sur 6 à 9 ans pour estimer le succès de ponte, la réussite d'incubation et réaliser une CMR pour estimer les paramètres liés à l'investissement reproducteur est indispensable pour améliorer les connaissances sur l'état de conservation des tortues marines, et évaluer l'impact des changements globaux. Il rappelle que l'effondrement de la population reproductrice de tortues luths en Guyane reste inexpliquée à ce jour. De tels suivis sont indissociables et auraient permis de mieux comprendre la dynamique de cette population, et les paramètres qui l'influencent pour prédire et empêcher la chute actuelle des effectifs. Pour ces raisons, il estime que ces deux nouvelles fiches actions devraient être classées en priorité 1, et non en priorité 2. Enfin, ces suivis demandent effectivement un investissement humain important, qui ne pourra se faire qu'avec l'implication des membres du RTMAF pour la collecte des données, et l'encadrement d'une équipe scientifique dédiée autour d'un ou deux thésards. Il insiste sur l'importance d'une formation, notamment pour la CMR désormais préconisée par transpondage.

S. BEDEL (PNG) propose la constitution d'un groupe de travail pour que les décisions prises au sujet de ces nouvelles fiches action tiennent compte des succès et échecs des expériences passées.

Nathalie DUPORGE (Aquasearch) propose de privilégier la photo-identification au transpondage pour la CMR des femelles en ponte. Cette méthode est moins invasive et peut éviter une DEP.

3. Réunion d'experts sur les protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation

Rappel des propositions n°6, 7, 8 et 9 de la commission 2023 (validées en COTEC et COPIL) :

N°6 : « Aquasearch poursuit l'étude de calibration et mise en œuvre d'un protocole de suivi aérien en Guadeloupe et à Saint-Martin, et propose un protocole calibré sur la période 2024-2029 pour estimer l'occupation spatiale des tortues marines sur leurs zones côtières d'alimentation » ;

N°7 : « Le PNMM teste le protocole de suivi subaquatique par ~~distance sampling en Manta tow~~ comptages tractés sur le site de Grande Anse des Anses d'Arlets avec l'appui du CNRS, et propose une analyse comparative d'après les tests comparés de suivis par distance sampling et par photo-identification, avec l'appui de l'animation du PNA, Aquasearch et le CNRS » ;

N°8 : « La commission propose que les données de CMR par photo-identification acquises en Côte-sous-le-vent soient bancarisées et valorisées dans le cadre d'un projet scientifique, en lien avec les contributeurs de données (Association Évasion Tropicale), à l'image de celles de Petite Terre en 2023 » ;

N°9 : « L'animation PNA organise une réunion du groupe d'experts pour valider les protocoles de suivis aérien et subaquatiques aux Antilles françaises, d'après les phases de calibration menées en 2023 et 2024 ».

N. PARANTHOËN (animation PNA) présente les recommandations de la réunion d'experts sur les protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation (cf. diapos 41 à 44).

Les présentations et le compte-rendu sont disponibles sur la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/commission-thematique-connaissance>¹. **Concernant les suivis aériens**, pour la

Guadeloupe et St-Martin (i), compte tenu des moyens disponibles, les experts ont recommandé la réalisation de deux répliques sur toute la zone côtière comprise entre 5 et 50m de bathymétrie, entre décembre et février. **Pour la Martinique (ii)**, ils ont proposé que le PNMM calibre des plans de vols d'après la méthode développée en Guadeloupe, et réalise un suivi aérien dans ces mêmes conditions.

Concernant les suivis subaquatiques, pour la Guadeloupe et St-Martin, il s'agit de valoriser, structurer et compléter les initiatives existantes : **(iii)** l'association Évasion Tropicale poursuit son protocole de comptages et de photo-identification depuis la surface en baie de Malendure ; **(iv)** l'association Titè calibre un protocole de suivi par photo-identification des profils de tête dans le lagon de la réserve naturelle de Petite Terre, sur financement DEAL ; **(v)** le bureau d'étude Créocéan propose un retour d'expérience sur les comptages tractés réalisés à Port-Louis dans le cadre d'un projet de déroctage du conseil départemental ; **(vi)** l'animation PNA lance un marché pour la réalisation de suivis subaquatiques en Guadeloupe, en comptages tractés ou en photo-identification selon la méthode la plus adaptée aux sites qui seront retenus à partir des résultats d'occupation du suivi aérien, sur financement sollicité auprès du FEDER. L'animation PNA se rapprochera du CNRS pour faire un état des lieux du protocole de comptages tractés prévu en Guadeloupe dans le cadre du projet RECAPTED, pour définir un échantillonnage cohérent et complémentaire entre tous les acteurs du territoire ; **(vii)** l'AGRNSM initie un protocole de suivi par photo-identification des profils de tête à Tintamarre, Baie orientale, Anse Marcel et Grand case, en partenariat avec l'ATE de Saint-Barthélemy et sur financement de la DEAL. **Pour la Martinique, (viii)** le PNMM initiera un suivi par comptages tractés sur

¹ [2024 - Réunion d'experts : protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation - compte-rendu](#)

6 sites pour améliorer la calibration du protocole, sur fonds propres ; la sélection des sites et le nombre de répliques nécessaires seront affinés d'après les résultats d'occupation du suivi aérien ; **(ix)** l'animation PNA se rapproche du CNRS et du bureau d'étude Aquasearch pour faire un état des lieux des protocoles de comptages tractés, photo-identification et CMR prévus pour disposer d'une stratégie de suivi cohérente entre tous les acteurs du territoire (PNMM, CNRS et Aquasearch). Enfin, s'agissant des bases de données, **(x)** l'animation PNA organisera une nouvelle réunion d'experts pour harmoniser les masques de saisie des données acquises aux Antilles françaises ; les données acquises sur fonds publics devront être bancarisées sur les plateformes régionales du SINP.

C. RINALDI (Évasion Tropicale) demande des précisions sur le choix de la période pour réaliser les suivis aériens. En effet, les mois de décembre à février sont soumis aux alizées, et les aéronefs sont moins disponibles avec la saison touristique. S'agissant des suivis subaquatiques en photo-identification, elle recommande les prises de vue depuis la surface (écailles du dessus de la tête) pour éviter le dérangement induit par les photos de profils de tête.

N. PARANTHOËN (animation PNA) répond que cette période permet de cibler les juvéniles en alimentation, sans biaiser les résultats par les adultes en reproduction. Il ajoute que certains sites peu profonds comme le lagon de Petite Terre sont plus propices à la photo-identification des profils de tête. Il s'agit de standardiser l'indicateur, tout en adaptant la méthode à chaque site.

Pierre LELONG (CNRS-BOREA-UA) annonce que les données de comptage et photo-identification collectées par Évasion Tropicale en baie de Malendure depuis 2003 font l'objet d'une analyse démographique par le CNRS. Les résultats préliminaires sont très encourageants sur la qualité du jeu de données.

Morjane SAFI (Aquasearch) annonce que Aquasearch travaille actuellement avec Kélonia (La Réunion) pour intégrer les photos du dessus de tête au catalogue des photos de profils collectées en côte sous le vent de la Martinique depuis plus de 8 ans.

N. DUPORGE (Aquasearch) ajoute que cette évolution de la méthode va nécessiter une phase de transition assez longue pour compléter le catalogue historiquement constitué à partir des photos de profil.

D. CHEVALLIER (CNRS-BOREA) confirme que des suivis par comptages tractés seront réalisés en Guadeloupe et en Martinique dans le cadre du projet RECAPTED, sur différents sites qui restent à identifier. Le CNRS apportera d'ailleurs un appui technique à Créocéan pour la réalisation de ses comptages à Port-Louis.

Proposition de la commission CONNAISSANCE 2024 [Action 23] :

01. Les DEAL instruisent les demandes de DEP déposées par Aquasearch et le CNRS en 2024, tenant compte de l'avis exprimé par le groupe d'experts du PNATMAF. Elles discuteront avec l'animation PNA de l'intérêt de maintenir ce groupe d'experts pour les prochaines demandes de DEP après renouvellement du CSRPN.

02. La commission valide l'ajout de deux nouvelles fiches actions à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours du PNATMAF pour (i) assurer un suivi des paramètres démographiques liés aux sites de ponte : succès de ponte et réussite d'incubation ; et (ii) assurer un suivi des paramètres démographiques liés à l'investissement reproducteur : nombre de pontes par femelle pendant une saison, et intervalle entre deux saisons de ponte. Elle propose la constitution d'un groupe de travail pour rédiger ces fiches.

03. La commission renvoie aux 10 recommandations émises par la [réunion d'experts du 9 juillet](#) concernant les protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation.

2. Action 24 : Assurer un suivi des populations de tortues marines en reproduction aux Antilles françaises

Bref rappel de l'action :

- a) Diffuser le protocole de suivi validé
- b) Organiser la mise en œuvre du protocole avec les acteurs
- c) Assurer le suivi sur le terrain
- d) Assurer la bancarisation des données collectées
- e) Faire le bilan du suivi en fin de saison de ponte avec les acteurs
- f) Assurer l'analyse des données.

Martinique

Rappel de la proposition n°3 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission propose que l'animation du PNA lance une nouvelle consultation pour une coordination déléguée à la mise en œuvre des « suivi traces » 2024 et 2025 en Martinique, sous réserve d'obtention du financement demandé au PNMM pour 2 ans ».

Aïmane CORREIA (Aquasearch) et M. COMBES (L'ASSO-MER) présentent le bilan de la saison 2024 du suivi de l'activité de ponte en Martinique (cf. diapos 85 à 94). À l'issue du marché lancé par l'animation PNA pour la coordination des suivis traces en 2024 et 2025, L'ASSO-MER a été retenue pour le 2^e lot de coordination des suivis dans les Anses du Nord, et Aquasearch a été retenu pour le 1^e lot de coordination sur le reste de la Martinique. Le bilan global se dresse comme suit :

- **192 bénévoles/salariés** ont réalisé des comptages traces ;
- **77 plages ont été suivies** conformément au protocole (68 en 2023) ;
- **3 045 comptages « traces » ont été réalisés** (2 710 en 2023 et 2 533 en 2022) ;
- **1 267 activités de tortues ont été observées** (748 en 2023 ; 850 en 2022 ; 651 en 2021) ;
 - Tortue imbriquée : 1 015 traces (553 en 2023 ; 620 en 2022, 494 en 2021) ;
 - Tortue verte : 29 traces (45 en 2023 ; 57 en 2022 ; 35 en 2021) ;
 - Tortue luth : 147 traces (111 en 2023 ; 82 en 2022 ; 72 en 2021) ;
 - Espèce non identifiée : 76 traces soit 6% (29 en 2023 ; 91 en 2022 ; 50 en 2021).

Début juillet, la **houle cyclonique de l'ouragan Béryl a érodé voire détruit la majorité des nids sur les sites de ponte** de la façade Caraïbes. Les deux rapports de bilan 2024 seront bientôt disponibles sur la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/publications-et-rapports>.

P. BELLENOUE (DEAL 972) lance un appel pour remonter les observations de dégâts causés par l'ouragan Béryl. Elle demande des précisions sur l'augmentation du nombre de traces indéterminées.

N. DUPORGE (Aquasearch) répond que les traces indéterminées concernent généralement des montées anciennes ou des traces altérées par la météo (pluie ou vent). En cas de doute sur l'identification de l'espèce, les traces restent indéterminées pour ne pas biaiser les données.

A. GUILLEUX (animation PNA) ajoute que 27 traces sont restées indéterminées lors des suivis ONF. Elles concernent notamment les plages fortement érodées sur la commune de La Trinité (Pointe Rouge et à Bibi), où seule la cavité de balayage est visible, alors que la trace de montée a été effacée par la marée.

Saint-Martin

Rappel de la proposition n°4 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « L'AGRNSM poursuit la coordination des écovolontaires pour la mise en œuvre du « suivi traces » à Saint-Martin, sous réserve d'obtention d'un financement à demander à la DEAL ».

J. CHALIFOUR (AGRNSM) présente le bilan provisoire de la saison 2024 du suivi de l'activité de pontage à Saint-Martin. Le bilan provisoire se dresse comme suit :

- **53 écovolontaires (38), stagiaires (6) et salariés (9)** ont réalisé des comptages traces ;
- **4 formations** ont été dispensées ;
- **14 plages ont été suivies** sur 18 recensées, conformément au protocole ;
- **486 comptages « traces » ont été réalisés ;**
- **179 activités de tortues ont été observées**, dont 93% sur des sites de pontage protégés :
 - Tortue imbriquée : 55 traces ;
 - Tortue verte : 118 traces ;
 - Tortue luth : aucune trace ;
 - Espèce non identifiée : 1 trace.

Les difficultés d'interprétation sont toujours récurrentes pour les nouveaux éco-volontaires formés, mais l'AGRNSM assure la validation des données. Comme en Martinique, ils doivent s'adapter aux contraintes météorologiques ou au nettoyage très matinal de certaines plages qui altèrent voire effacent tout ou partie des traces. Le rapport de bilan 2024 sera prochainement disponible sur la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/publications-et-rapports>.

Guadeloupe

Rappel de la proposition n°5 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission propose que l'animation du PNA lance une nouvelle consultation pour une coordination déléguée à la mise en œuvre du « suivi traces » 2024 en Guadeloupe, sous réserve d'obtention d'un financement FEDER à demander pour 3 ans. ».

N. PARANTHOËN (animation PNA) rappelle les contraintes financières énoncées en introduction de la commission. L'animation PNA a lancé une consultation le 28 mars. Une seule offre a été reçue à échéance du 28 avril, par un consortium d'associations du RTMG représenté par l'association TOTM. Une réunion de négociation s'est tenue le 29 mai car le budget prévisionnel du FEDER (65k€) était insuffisant. Une offre ajustée a été renvoyée par TOTM le 28 juin, avec affichage d'un cofinancement. Malheureusement, le marché n'a pas pu être attribué faute de financement FEDER, lequel est toujours en instruction auprès de la Région Guadeloupe à ce jour. Malgré ce contexte difficile, toutes les associations du RTMG se sont mobilisées pour réaliser des suivis « traces » sans coordination salariée.

Cécile LALLEMAND (Destination ECO) présente le bilan de la coordination du suivi de l'activité de pontage sur l'archipel de Guadeloupe sur l'année 2023, dont la prestation s'est achevée en 2024. Le rapport de bilan 2023 a été livré cette année : [Lallemand et Le Moal, 2024. Coordination, mise en œuvre et gestion des données du suivi de l'activité de pontage des tortues marines sur les plages de l'archipel de Guadeloupe. Saison 2023. Rapport technique](#). Au total, 4 540 comptages traces avaient été réalisés. Début 2024, une réunion d'information a rassemblé une cinquantaine de bénévoles pour préparer la nouvelle saison, et une réunion a été organisée avec Marc GIRONDOT pour valider 7 scénarii de suivis pour adapter le protocole aux contraintes de certains sites (cf. annexe 1 en [page 55 du rapport](#)). Ce travail représente une réelle avancée pour la suite.

Julien TESSONNEAU (ONF-Titè) présente le bilan provisoire de la saison 2024 du suivi de l'activité de ponte sur Petite Terre et La Désirade. Le bilan provisoire s'établit comme suit :

- **33 écovolontaires et 5 agents** ont réalisé des comptages traces ;
- **16 plages ont été suivies** conformément au protocole ;
- **94 comptages « traces » ont été réalisés** ;
- **246 activités de tortues ont été observées** ;
 - Tortue imbriquée : 136 traces ;
 - Tortue verte : 106 traces ;
 - Tortue luth : 4 traces ;
 - Espèce non identifiée : 1 trace.

A. GUILLEUX (animation PNA) indique que les associations du RTMG ont été invitées à partager le bilan de leurs suivis bénévoles en 2024 malgré l'absence de financement FEDER pour la coordination et la bancarisation. Ce bilan est présenté sous forme de tableau en [diapositive n°106](#) pour les associations Ecolambda (8 plages suivies), Le Gaïac (9 plages suivies, 581 comptages, 316 traces observées), Titè (cf. ci-dessus) et Tò-Ti-Jòn (6 plages suivies, 836 comptages, 517 traces observées).

C. LALLEMAND (Destination Eco) ajoute qu'elle est habituellement référente du secteur du Gosier et Sainte-Anne. Malheureusement, elle n'a pas été disponible cette année pour animer un groupe de bénévoles. Cette expérience démontre qu'en l'absence de référents de secteur, il est très difficile d'assurer un suivi des traces conforme aux scénarios validés dans le cadre de la prestation 2023.

Proposition de la commission CONNAISSANCE 2024 [Action 24] :

04. L'Université Paris-Saclay & Envirology publient un rapport technique et soumettent un article scientifique concernant l'analyse des données d'activité de ponte de *Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata* et *Dermochelys coriacea* de 2000 à 2022 sur les 4 territoires des Antilles françaises, dont les résultats portent sur l'évolution de la phénologie, de la distribution spatiale et des tendances.

05. Aquasearch et L'ASSO-MER poursuivent la coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines en Martinique, dans le cadre du marché ONF 2024-2025.

06. L'AGRNSM poursuit la coordination des écovolontaires pour la mise en œuvre du « suivi traces » à St-Martin (en et hors réserve), sous réserve d'obtention d'un financement pour les suivis hors réserve.

07. La commission propose que l'animation PNA lance un marché pour une coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines en Guadeloupe, selon l'un des 7 scénarii du protocole adapté à chaque plage (cf. annexe 1 en [page 55 de Lallemand et Le Moal, 2024](#)), sous réserve d'obtention d'un financement.

Priorité
1

3. Action 25 : Assurer un suivi des populations de tortues marines en alimentation aux Antilles françaises

Bref rappel de l'action 25 :

- a) Diffuser le protocole validé
- b) Organiser sa mise en œuvre avec les intervenants
- c) Assurer le suivi sur le terrain
- d) Assurer la bancarisation des données collectées
- e) Faire le bilan du suivi avec les acteurs à fréquence régulière
- f) Assurer une analyse des données

Martinique

Rappel de la proposition n°10 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « Aquasearch poursuit la coordination et l'animation du programme INASCUBA en Martinique en 2024, sur financement du PNMM ».

Célia ORTOLE (Aquasearch) présente le bilan provisoire de la 3^{ème} année de mise en œuvre du programme INASCUBA en Martinique (cf. [diapos 46 à 52](#)). Au bilan provisoire 2024 (bilan définitif à venir dans le rapport) :

- **11 clubs** participent au programme, et 3 ont abandonné en 2024 ;
- **78 sites de plongée** disposent de données régulières sur 109 sites répertoriés ;
- **2 510 plongées** ont été renseignées, pour un total de **2 257 heures** d'effort d'observation ;
- **487 observations de tortue verte** et **426 observations de tortue imbriquée** ont été relevées ;
- Une **conférence grand public** sera organisée en **décembre 2024** pour présenter les résultats.

Pour 2025, un support de communication présentera les résultats obtenus en 2024 auprès des clubs de plongée. Une campagne de recrutement de nouveaux clubs sera lancée en début d'année.

D. CHEVALLIER (CNRS-BOREA) demande si le protocole INASCUBA inclut la photo-identification.

C. ORTOLE et M. SAFI (Aquasearch) répondent que le protocole n'inclut pas de photo-identification. D'une part, il s'agit d'éviter la généralisation des prises de photos pour éviter le dérangement des tortues. D'autre part, il s'agit d'imposer le moins de contraintes possibles aux clubs de plongée volontaires pour ce programme de sciences participatives, en évitant par exemple l'envoi de photos.

Guadeloupe / Saint-Martin

Rappel de la proposition n°11 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission propose qu'une nouvelle consultation pour la coordination et l'animation du programme INASCUBA en Guadeloupe, St-Martin et St-Barthélemy soit lancée en 2024, sur financement du GPMG pour une durée de 3 ans ».

N. PARANTHOËN (animation PNA) présente l'actualité relative à la nouvelle consultation du programme INASCUBA en Guadeloupe, St-Martin et St-Barthélemy. Un marché a été lancée par le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG) le 3 mai. Aucune offre n'a été reçue au 16 mai. Une consultation de gré à gré a été menée auprès de 3 candidats, avec deux offres reçues de la part de Kap Natirel et Aquasearch, à qui la prestation a finalement été attribuée pour 3 ans. Une réunion de lancement aura lieu le 29 octobre en présence du GPMG, Aquasearch et l'animation du PNA (AMO).

Proposition de la commission CONNAISSANCE 2024 [Action 25] :

08. Aquasearch assure l'animation du programme INASCUBA aux Antilles françaises en 2025, dans le cadre du marché PNMM 2024-2025 en Martinique, et du marché GPMG 2025-2027 en Guadeloupe et St-Martin.

4. Action 30 : Contribuer aux études sur les impacts des activités humaines sur la santé des tortues marines

Bref rappel de l'action :

- a) Étude des polluants présents chez les tortues marines
- b) Suivis de l'évolution de la fibropapillomatose chez les tortues marines
- c) Cause de la mort des tortues retrouvées échouées

Rappel de la proposition n°18 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « Le CNRS poursuit ses travaux sur (i) la prévalence, la distribution et l'étiologie de la fibropapillomatose chez les tortues vertes immatures des Antilles dans le cadre de la thèse de Pierre LELONG, et (ii) l'analyse de la pollution de l'environnement marin côtier et ses conséquences sur la santé des écosystèmes et des tortues marines dans le cadre du projet APOCOSTOM déposé au FEDER. ».

P. LELONG (CNRS-BOREA-UA) présente les avancées de sa thèse sur la prévalence, distribution et étiologie de la fibropapillomatose (FP) chez les tortues vertes immatures (cf. [diapos 55 à 73](#)). Il informe que sa soutenance de thèse est programmée le 29 novembre. Le virus responsable de la FP a co-évolué avec les tortues marines depuis plusieurs millions d'années, sans qu'aucune mutation récente ne soit décrite à ce jour. Toutefois, une augmentation de sa prévalence depuis les années 80 laisse supposer une influence de cofacteurs environnementaux (pollution, eutrophisation, dérangement, dégradation de l'habitat, co-infection, etc.). Il s'accompagne de diverses conséquences parmi des troubles comportementaux, une immunomodulation, des anémies, co-infections, des ralentissements de croissance, et parfois jusqu'à la mort. La publication de [Roost et al., 2022](#) a mis en évidence **(i)** l'existence de sites de prévalence de la FP, **(ii)** une relation entre la qualité de l'eau et son développement, et **(iii)** le caractère favorable de certaines zones corporelles à l'apparition de tumeurs (yeux, cou, palettes natatoires avant), laissant supposer une transmission horizontale de la maladie lors des contacts entre individus. La publication [Lelong et al., 2024](#) présente les résultats de l'**étude démographique menée sur les tortues vertes juvéniles** sur les sites d'alimentation des Anses d'Arlet : Anses du Bourg et Chaudière (ABAC) et Grande Anse (GA), d'après 10 années de suivi par capture-marquage-recapture (CMR). Ces résultats ont déjà été présentés en [commission 2022 \(cf. page 27\)](#).

Un nouvel article intitulé « Fibropapillomatosis dynamics, severity and demographic effect in Caribbean green turtle » a été soumis. Il s'intéresse à **(i) la dynamique de la FP** (développement, rémission et sévérité), **(ii) ses conséquences démographiques** d'après les données CMR collectées entre 2013 et 2024 sur ces deux mêmes sites d'études, et **(iii) l'effet de plusieurs cofacteurs**. Les résultats montrent **(i) une prévalence** de la maladie qui touche jusqu'à 70% des individus aux ABAC et 30% des individus à GA au plus fort de l'épizootie. Les principaux individus touchés ont une taille CCL supérieure à 50cm aux ABAC, et à 70cm à GA, ce qui indique un développement assez lent et tardif de la maladie comparativement à la Floride par exemple. L'**indice de sévérité** montre que les tortues sont modérément touchées, et le sont comparativement de manière plus forte et plus précoce aux ABAC, où la maladie apparaît 3,2 ans après recrutement sur le site d'alimentation contre 6,5 ans à GA. Dans les cas de rémission observés de 19 individus sur 750, la guérison intervient 2,7 ans après l'apparition des premières tumeurs aux ABAC, contre 5,4 ans à GA. Par ailleurs, **(ii) la FP n'a pas d'effet sur les taux de survie et d'émigration post-développement**. Considérant le développement tardif de la maladie, il est possible que des tortues entament leur migration post-développement avant rémission complète, avec de potentielles conséquences sur le succès migratoire et donc le recrutement d'adultes reproducteurs. Enfin, **(iii) les cofacteurs n'ont pas été identifiés**.

En termes de perspectives, il s'agit de poursuivre le suivi démographique (CMR) et écotoxicologique sur les deux sites. Le projet APOCOSTOM, en attente de financement, prévoit d'analyser la pollution

de l'environnement marin côtier et ses conséquences sur la santé des écosystèmes et des tortues marines. Il s'agit également d'étudier l'effet de la FP sur la locomotion et les dépenses énergétiques d'une part, et d'étudier les conséquences à l'échelle régionale sur les sites d'alimentation et de ponte connectés à la Martinique d'autre part.

S. BEDEL (PNG) demande si l'effet de la qualité de l'eau a été testé sur la prévalence et la sévérité de la maladie, en parallèle du suivi démographique par CMR.

P. LELONG (CNRS-BOREA-UA) répond que les données environnementales utilisées dans cette étude proviennent de la NOAA, à une résolution qui ne permet pas de différencier les deux sites d'études. Il s'agit donc d'une limite pour évaluer l'effet des cofacteurs, c'est pourquoi des analyses d'eau sont prévues dans le projet APOCOSTOM pour affiner l'analyse comparative par site.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) demande si l'équipe du CNRS travaille avec les chercheurs de Floride qui rencontrent la même problématique. Il demande si l'excision des tumeurs telle qu'elle y est pratiquée en centres de soins influence positivement le taux de survie des individus touchés.

P. LELONG (CNRS-BOREA-UA) répond que l'article soumis a été réalisée en collaboration avec des chercheurs en Floride. Contrairement à la Martinique, la FP y touche les tortues de façon plus précoce (individus de CCL < 50cm), mais également avec des taux de rémission complète plus importants avant d'entamer la migration post-développement. Les résultats sont donc très différents entre sur les deux territoires. Concernant l'excision, il semblerait que les tumeurs aient tendance à réapparaître en l'absence de traitement. Cette question ne se pose pas en Martinique dans la mesure où, d'une part, la sévérité de la maladie est modérée, et d'autre part, sans influence sur le taux de survie.

C. RINALDI (Évasion Tropicale) rappelle que l'accueil de tortues atteintes de FP a été exclu au centre de soins de Guadeloupe, considérant le risque de contamination potentielle sur les autres individus, voire les autres espèces. Elle ajoute que des cas de rémissions ont également été observés en baie de Malendure d'après les données de photo-identification collectées par l'association depuis 2012 (données en cours d'analyse par le CNRS).

N. PARANTHOËN (animation PNA) demande si l'absence d'effet de la FP sur le taux de survie est un résultat partagé au niveau mondial.

P. LELONG (CNRS-BOREA-UA) répond que l'effet de la FP sur les paramètres démographiques est une première mondiale qui a été permise grâce à la série temporelle de 11 années de données CMR, avec un taux de recapture élevé. Toutefois, il semblerait que la FP n'impacte pas le taux de survie, sauf dans le cas d'individus sévèrement touchés.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) demande si l'étude s'est également intéressée à l'impact de la FP sur la longévité des tortues marines, au-delà du taux de survie à court terme.

D. CHEVALLIER (CNRS-BOREA) répond qu'il s'agit de l'une des perspectives du projet APOCOSTOM, via l'analyse des télomères à partir des biopsies réalisées lors des CMR. Il s'agit d'identifier les facteurs qui accélèrent le vieillissement, donc la longévité des tortues marines.

Proposition de la commission CONNAISSANCE 2024 [Action 30] :

09. Le CNRS poursuit les suivis démographiques et écotoxicologiques en lien avec la pollution de l'environnement marin côtier pour identifier les cofacteurs influençant la dynamique de la fibropapillomatose chez les tortues vertes immatures dans le cadre du projet APOCOSTOM, en attente de financement. Il s'agit également d'étudier l'effet de la FP sur la locomotion et les dépenses énergétiques d'une part, et d'étudier les conséquences à l'échelle régionale sur les sites d'alimentation et de ponte connectés à la Martinique d'autre part.

5. Action 31 : Élaborer et diffuser une synthèse régionale des connaissances acquises sur les TM des Antilles françaises

Bref rappel de l'action :

- a) Analyser, interpréter les données collectées
- b) Établir un état des connaissances sur les tortues marines des Antilles françaises dans un format synthétique
- c) Assurer sa mise à jour au fil des nouvelles connaissances et sa diffusion à chaque mise à jour

Guadeloupe

Cécile COLONNEAUX (DEAL Guadeloupe) présente son stage sur la priorisation des sites de ponte de tortues marines en Guadeloupe et l'analyse des enjeux biodiversité à l'échelle du littoral (cf. [diapos 74 à 77](#)). Il s'agit in fine de livrer une carte actualisée sur la priorisation des sites de ponte de Guadeloupe, d'après les données d'activités de ponte collectées entre 2000 et 2023 et analysées par l'Université Paris-Saclay d'une part, et d'une sélection de paramètres influençant la qualité des sites d'autre part. Pour chaque paramètre identifié, il s'agit de consulter différentes sources pour vérifier la disponibilité des données. Sont notamment concernés :

- **Activité de ponte** : 186 plages ont fait l'objet d'un comptage trace entre 2000 et 2023, or certains sites a priori propices à la ponte n'ont jamais été suivis ;
- **Longueur de la plage** : des plages courtes mais potentiellement utilisées pour la ponte peuvent exister, avec des données disponibles auprès du BRGM, de IGN et du RTMG ;
- **Largeur de la plage** : ce paramètre subit une variabilité spatiale et temporelle à l'échelle d'une plage, mais a priori sans donnée disponible auprès du BRGM, de l'OLIG et de l'IGN ;
- **Degré d'inclinaison de la plage** : ce paramètre subit une variabilité spatiale et temporelle à l'échelle d'une plage, dont la disponibilité des données reste à vérifier auprès du BRGM ;
- **Érosion du trait de côte** : des données sont disponibles auprès du BRGM ; ce paramètre subit l'influence des changements globaux (fréquence et intensité des houles cycloniques) ;
- **Tassement du substrat** : ce paramètre est difficile à quantifier, et nécessite des études spécifiques ;
- **État de la végétation** : quelques données éparses et peu précises sont disponibles et à vérifier auprès de l'ONF ;
- **Présence de sargasses** : ce paramètre varie au gré des échouages, avec une précision limitée des données à vérifier auprès de la DEAL et de Météo-France ;
- **Artificialisation du trait de côte** : ces données sont rarement actualisées, et l'influence des dérangements indirects (nuisance lumineuse ou sonore) est difficile à intégrer. Des données existent auprès de l'IGN ou de la DEAL ;
- **État de conservation des tortues marines** : l'état de conservation variable entre les espèces peut être considéré d'après les statuts locaux et/ou mondiaux de la Liste rouge de l'UICN.

Une consultation des référents de secteurs du RTMG est prévue courant novembre pour solliciter leur avis d'expert et délimiter les plages suivies. Une réunion de concertation sera planifiée en décembre pour affiner la priorisation et la prise en compte de ces différents paramètres dans l'analyse et la restitution cartographique.

J. CHALIFOUR (AGRNMSM) s'interroge sur les motivations de ce stage, et s'il concerne aussi St-Martin.

C. ALANIESSÉ (DEAL 971) répond qu'il concerne uniquement la Guadeloupe, avec l'objectif de définir une stratégie de gestion du domaine public maritime (DPM) pour mieux cadrer la délivrance d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) pour des aménagements ou manifestation selon la

priorisation des sites de ponte. Il s'agit notamment d'interdire systématiquement des aménagements ou manifestations sur les sites à fort enjeu, sur la base d'une analyse multi-paramètres.

D. CHEVALLIER (CNRS-BOREA) comprend l'intérêt de ce stage pour l'instruction des AOT en DEAL, et souligne également son intérêt pour la connaissance et la conservation des tortues marines. Ce travail pourra servir de base pour évaluer l'évolution des plages sur le long terme (préservation ou dégradation des habitats de ponte). Il propose d'ajouter le paramètre sur la ligne des marées.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) s'inquiète des autorisations qui pourraient alors être délivrées sur les sites de ponte à moindre enjeu, et craint que ces plages soient sacrifiées au profit du développement économique et touristique. Il estime que ce travail devrait également identifier les plages à restaurer en faveur d'une meilleure attractivité pour la ponte, même si elles sont peu favorables aujourd'hui.

C. ALANIESSÉ (DEAL 971) répond que ce stage sera complété par un 2^e stage porté par l'ONF, dont ce sera précisément l'objectif (cf. présentation en [page 19 de la commission « conservation à terre »](#)).

C. RINALDI (Évasion Tropicale) conclut sur l'intérêt de ce stage pour le réseau échouage.

Proposition de la commission CONNAISSANCE 2024 [Action 31] :

10. La DEAL et l'ONF Guadeloupe publient les livrables des stages qui se termineront en 2025, dont une cartographie actualisée des sites de ponte prioritaires de l'archipel, et à réhabiliter en priorité via de nouveaux projets de restauration écologique (idem proposition n°10 commission Conservation à terre).

6. Action 32 : Organiser les données régionales

Bref rappel de l'action :

- a) *Élaborer des fiches détaillées et illustrées des différents protocoles de suivis*
- b) *Favoriser le partage des données dans les appels d'offre et appels à projets*
- c) *Centraliser l'ensemble des données et les mettre à disposition des membres du réseau en développant divers niveaux d'accessibilité*
- d) *Création d'un outil de bancarisation commun (s'inspirer de la BDD TORSOOI et s'assurer d'une compatibilité avec l'outil KaruNati / MadiNati)*

Antilles

Rappel de la proposition n°24 de la commission 2023 (validée en COTEC et COPIL) : « L'animation du PNA verse les données acquises dans le cadre du PNA (suivi de l'activité de pontage (action 24), suivi des échouages (action 18) et observations en mer (action 25)) sur les plateformes KaruNati (Guadeloupe) et MadiNati (Martinique), d'après les données fournies dans un format compatible par les signataires d'un contrat avec l'ONF. »

Alexis GUILLEUX (animation PNA) présente l'état d'avancement sur la bancarisation des données et leur versement sur les plateformes régionales du SINP (KaruNati et MadiNati, cf. [diapos 79 à 83](#)).

S'agissant des jeux de données (JDD) produits en **Guadeloupe (importation KaruNati) :**

- **Activités de pontage 2000-2023 (action 24) :** livré à la DEAL et au Parc National de Guadeloupe (PNG) pour versement sur KaruNati ;
- **Échouages 2022-2023 (action 18) :** livré à la DEAL et au PNG pour versement sur KaruNati ;
- **INASCUBA 2022 à mi-2024 (action 25) :** livré à la DEAL et au PNG pour versement sur KaruNati.

S'agissant des jeux de données produits à **Saint-Martin (importation SINP national) :**

- **Activités de pontage 2023 (action 24) :** non livré, en attente de validation du JDD 2000-2022 livré en 2023.

S'agissant des jeux de données produits en **Martinique (importation MadiNati) :**

- **Activités de pontage 2004-2023 (action 24) :** seul le JDD 2022 a été livré en 2023 au PNRM, qui a proposé plusieurs corrections de mise au format pour versement sur MadiNati ;
- **Échouages 2017-2023 (action 18) :** non livré car décision à prendre sur la manière de convertir le JDD au format SINP pour ce JDD (objectif reporté à 2025) ;
- **INASCUBA 2023 (action 25) :** non livré car attente du retour du PNRM sur le JDD livré en 2023.

En 2024, plusieurs réunions ont rassemblé les gestionnaires des plateformes régionales (PNG, PNRM et DEALs), du SINP national (PatriNat) et l'animation PNA. **Les mises au format effectuées par l'animation PNA, bien que conformes au SINP, dégradent et épurent les JDD originaux.** Cette perte d'information a été débattue et jugée dommageable car **(i)** les données livrées au SINP ont vocation à bancariser la totalité de l'information disponible, et **(ii)** une 3^{ème} version du SINP, plus complète et plus adaptée aux données marines, a été publiée fin 2023. Lors d'une réunion le 7 octobre, il a donc été décidé de **(i) travailler uniquement sur le JDD des activités de pontage, (ii) poursuivre le travail effectué en restant sur la V2 du SINP**, car les plateformes régionales n'ont pas migré vers la V3, **(iii) ajouter des champs additionnels** pour inclure toute l'information disponible, **(iv) créer un guide de conversion** pour détailler toutes les mises au format effectuées sur les JDD, et **(v) faire valider le guide de conversion** par le SINP national et son gestionnaire PatriNat. **L'animation PNA et le PNRM se sont portés volontaires pour élaborer le guide de conversion, et revoir le module d'import SINP.** Ce travail est prévu au premier semestre 2025. Une prestation sera ensuite lancée pour convertir le JDD 2004-2024 des activités de pontage en Martinique. En **Guadeloupe et à St-Martin**, les JDD déjà livrés **devront très probablement être retravaillés** pour un nouveau versement au SINP selon le guide.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) demande si la mise au format SINP des données sera demandée aux associations.

A. GUILLEUX (animation PNA) répond que ce travail est géré directement par l'animation PNA. En revanche, quelques modifications dans les formulaires de saisie ne sont pas exclues pour faciliter l'intégration des JDD au SINP.

C. LALLEMAND (Destination Eco) confirme que la bancarisation telle que réalisée actuellement pour mise au format KaruNati engendre une perte de données dommageable par rapport à la base historique. Elle ajoute que cette bancarisation doit être assurée par un organisme qui centralise et convertit l'ensemble des jeux de données tous les ans, pour garantir leur homogénéité.

Catherine HERMANT (ARB-IG) souhaite la mise en place d'un indicateur basé sur l'activité de ponte dans le cadre de l'Observatoire régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ORB-IG), qui soit inspiré de celui de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) piloté par PatriNat (cf. [diapo n°82](#)).

C. RINALDI (Évasion Tropicale) s'inquiète de la propriété des données : une partie du jeu de données historique de l'activité de ponte 2000-2024 en Guadeloupe (dont 2024) a été collectée sur fonds propres par des associations du RTMG. Leur mise à disposition doit donc être mieux cadrée.

Magali COMBES (L'ASSO-MER) et Laurent LOUIS-JEAN (PNRM) précisent que l'accès aux données SINP protège les propriétaires, et la résolution de l'information accessible au grand public est dégradé pour les données dites sensibles.

N. PARANTHOËN (animation PNA) ajoute que les données d'activités de ponte ne sont pas classées comme « sensibles ».

Proposition de la commission CONNAISSANCE 2024 [Action 32] :

11. L'animation PNA et les gestionnaires des plateformes locales et nationales du SINP (i) se focalisent sur le jeu de données des activités de ponte, **(ii)** poursuivent le travail engagé pour la mise au format sur la version n°2 du SINP en attendant la migration des plateformes régionales vers la version n°3, **(iii)** ajoutent des champs additionnels pour inclure toute l'information disponible, **(iv)** créent un guide de conversion pour détailler toutes les mises au format effectuées sur les JDD, et **(v)** valident le guide de conversion avec le gestionnaire SINP national. Dans un second temps, une prestation sera lancée en Martinique pour convertir le JDD 2004-2024 des activités de ponte ; les JDD déjà livrés pour la Guadeloupe et St-Martin devront probablement être retravaillés pour un nouveau versement au SINP.

7. Actions 8 / 9: Participer aux travaux régionaux et internationaux liés aux tortues marines / Partager et valoriser les données et connaissances sur les tortues marines dans les Antilles françaises auprès des acteurs et partenaires du PNA

Bref rappel de l'action 8 :

- a) *Faire le bilan de l'ensemble des acteurs, temps forts et bases de données qui existent au niveau international*
- b) *Alimenter, harmoniser et valoriser les bases de données au niveau international*
- c) *Participer aux rencontres et événements susceptibles d'être intéressants pour la protection des tortues marines dans les Antilles françaises*
- d) *Prendre connaissance des études existantes et alimenter régulièrement la bibliographie*

Bref rappel de l'action 9 :

- a) *Faciliter l'organisation des données en développant des outils et formations spécifiques pour les acteurs*
- b) *Rédiger et communiquer les synthèses relatives aux résultats obtenus chaque année*
- c) *Mettre à disposition du RTM les rapports d'études*
- d) *Présenter lors d'un COTEC un bilan synthétique régulier des avancées en termes de connaissances sur les tortues marines des Antilles françaises*

Rappel des propositions n°19, 20, 21 et 22 de la commission 2023 (validées en COTEC et COPIL) :

N°19 : « L'animation PNA informe le RTMAF de l'actualité 2024 relative au GTMF, incluant la publication des Actes du colloque 2022, du Plan d'actions GTMF 2023-2025, de la charte du GTMF, et invite les membres du RTMAF à participer aux différents groupes de réflexions nationaux » ;

N°20 : « L'animation PNA participe aux réunions mensuelles et à la plénière annuelle du WIDECAST en 2024, et invitera des membres du RTMAF à prendre part aux différents travaux à l'échelle caribéenne » ;

N°21 : « L'animation PNA suit la mise en œuvre du Plan d'action régional en faveur de la Tortue luth, dont l'analyse régionale des données CMR » ;

N°22 : « L'animation PNA contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée annuellement par le Marine Turtle Specialist Group (MTSG) de l'UICN, via la transmission des données des Antilles françaises ».

N. PARANTHOËN (animation PNA) présente un bilan des actualités régionales et internationales en 2024.

Au niveau national, en lien avec le Groupe Tortues Marines France (GTMF) coordonné par PatriNat :

- **Les Actes du 4^e colloque de novembre 2022** incluant les recommandations formulées par les experts n'ont toujours pas été publiés à ce jour ;
- **Le Plan d'actions GTMF 2023-2025** n'avait pas été validé en plénière annuelle du 13 décembre 2023 ;
- **La charte du GTMF** a été validée en plénière annuelle du 13 décembre 2023 ;
- **Une lettre ouverte signée par 20 membres du GTMF (dont 6 aux Antilles)** a été adressée au comité de pilotage du GTMF le 26 janvier, désapprouvant le projet de Plan d'action et de Charte du GTMF dans leur version présentée en plénière du 13 décembre. Cette lettre n'a pas fait l'objet de réponse, ni donné lieu à une proposition d'échange qui avait été demandée pour valider ces livrables.
- **La réunion plénière du GTMF en 2024** n'a pas fait l'objet d'information à ce jour ;
- **5^e colloque en novembre 2025** : les DEAL ont été sondées pour qu'il soit organisé aux Antilles.

Au niveaux régionaux et internationaux, en lien avec le [WIDECAST](#) et l'[ISTS](#) :

- Le **colloque WIDECAST 2024** a eu lieu en mars au Costa Rica ; le RTMAF n'était pas représenté.
- Le **symposium ISTS 2024** a eu lieu en mars en Thaïlande ; le RTMAF n'était pas représenté.
- Des **réunions thématiques mensuelles** sont organisées entre les points focaux de chaque territoire caribéen (*WIDECAST country coordinators*) : le coordinateur interrégional n'a pas pu y participer en 2024 faute de temps.
- Le **colloque WIDECAST 2025** devrait avoir lieu à St-Kitts en mars 2025. Le coordinateur interrégional propose d'y donner une présentation : *Update of the actions lead in the French West Indies (Guadeloupe, Martinique & St-Martin)*, avec un focus sur les résultats d'analyses 2000-2022 des suivis traces et les protocoles déployés pour les suivis en mer. D'autres projets pourraient y être présentés, comme le projet TOPASE et sa suite RECAPTED, ou encore les opérations menées pour réduire la prédation des nids par les mangoustes.
- Le **symposium ISTS 2025** aura lieu du 22 au 27 mars au Ghana, sans représentation du RTMAF a priori.

Enfin, concernant diverses **activités régionales et internationales** :

- La mise en œuvre du [Plan d'action régional Tortue luth Nord-Ouest Atlantique](#) se poursuit, sous pilotage du WWF Guianas, incluant des actions de réduction des captures accidentelles sur le plateau des Guyanes. L'analyse des données CMR de la grande Caraïbe est en stand-by.
- **Regional reports** du **Marine Turtle Specialist Group (MTSG) de l'UICN** : pas de sollicitation en 2024 à l'exception de St-Martin et St-Barthélemy.
- La **ratification de la France à la convention Inter-Américaine de protection et de conservation des tortues marines** est toujours en cours a priori, sous pilotage du MTE avec un appui de l'OFB.
- **Colloque du Gulf & Caribbean Fisheries Institute prévu en novembre en Guadeloupe** : le RTMAF sera notamment représenté par une présentation des projets TOPASE et RECAPTED.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) demande des précisions sur le statut juridique du GTMF et son rôle.

N. PARANTHOËN (animation PNA) répond que le GTMF n'a pas de statut juridique, à l'image du RTMAF. Ce groupe a été créé par le Ministère à la fin des années 2000 pour rassembler des experts tortues marines de tout le territoire national, sous l'animation de l'unité PatriNat du Muséum National d'Histoires Naturelles. Il a pour rôle d'émettre des recommandations pour éclairer les politiques publiques relatives à la conservation et la connaissance des tortues marines.

Propositions de la commission CONNAISSANCE 2024 [Actions 8 et 9] :

12. La coordination interrégionale du PNA participe, représente et informe le RTMAF des activités régionales, nationales et internationales relatives au WIDECAST, au GTMF, au MTSG et à l'ISTS en 2025. Elle veille notamment à la publication des Actes du 4^e colloque du GTMF, à la validation de son plan d'actions et de sa charte, et à l'organisation de son 5^e colloque. Elle participe aux réunions mensuelles et à la plénière annuelle du WIDECAST, suit la mise en œuvre du [Plan d'action régional en faveur de la Tortue luth](#), dont l'analyse régionale des données CMR, et contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée annuellement par le MTSG de l'UICN.

3. Clôture de la commission « Connaissance »

L'ordre du jour a été épuisé.

N. PARANTHOËN (animation PNA) clos la réunion en **résumant d'abord les propositions émises** par la commission. Celles-ci sont retranscrites dans le présent compte-rendu pour relecture et validation des participants, avant leur estimation budgétaire pour présentation et priorisation en COTEC.

Il rappelle ensuite le **bilan des avancées 2024** d'après la programmation qui était prévue, et propose à la commission de se prononcer sur le **maintien ou l'abandon des activités, notamment celles qui n'ont pas pu être réalisées en 2024**. Un sondage est envoyé pour recueillir les avis : <https://beta.framaforms.org/commission-connaissance>.

Il remercie enfin l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges constructifs.

Annexe 1 : Liste des participants à la Commission « Connaissance » 2024

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)	Catherine HERMANT	Chargée de mission observatoire de la biodiversité	catherine.hermant@arb-ig.fr 06 90 56 01 17
Amicale Ecolambda (association)	Marie-Christine MULLER	Patrouilleuse bénévole	mimounette57480@gmail.com 06 90 48 12 57
Aquasearch (bureau d'études)	Aïmane CORREIA	Chargée de mission suivi traces Martinique	a.correia@aquasearch.fr 06 60 23 40 64
Aquasearch (bureau d'études)	Nathalie DUPORGE	Cheffe de projet	n.duporge@aquasearch.fr 06 68 51 31 13
Aquasearch (bureau d'études)	Célia ORTOLÉ	Chargée de mission INASCUBA Martinique	c.ortole@aquasearch.fr 06 96 48 98 85
Aquasearch (bureau d'études)	Morjane SAFI	Directrice développement	m.safi@aquasearch.fr 06 96 10 73 59
Aquasearch (bureau d'études)	Céline VALIN	Chargée de mission Guadeloupe	c.valin@aquasearch.fr
Association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM)	Julien CHALIFOUR	Directeur adjoint Responsable scientifique	science@rnsn.org 06 90 34 77 10
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) – Laboratoire BOREA	Damien CHEVALLIER	Ingénieur de recherche	damien.chevallier@cnrs.fr 06 12 97 10 54
CNRS – Laboratoire BOREA	Pierre LELONG	Étudiant doctorant (fibropapillomatose)	lelongpierre53@gmail.com 06 96 97 80 20
CNRS – Laboratoire BOREA	Muriel LEPORI	Chargée de mission administrative et communication	muriellepori@yahoo.fr 06 96 03 53 45
Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)	Liam VILLENEUVE	Chargé de mission	liam.villeneuve@collectivitedemartinique.mq 05 96 72 21 40 / 07 66 51 91 59
Conservatoire du littoral Martinique	Solaine MARIE-LOUISE	Chargée de mission gestion et aménagement	s.marie-louise@conservatoire-du-littoral.fr 06 96 80 47 43
DEAL Guadeloupe	Cécile COLONNEAUX	Stagiaire pôle biodiversité marine	cecile.colonneaux@i-carre.net
DEAL Guadeloupe	Chloé ALANIESSÉ	Chargée de mission biodiversité marine	chloe.alaniese@developpement-durable.gouv.fr 06 90 59 66 15
DEAL Martinique	Pauline BELLENOUE	Chargée de mission faune marine	pauline.bellenoue@developpement-durable.gouv.fr 05 96 59 59 51
Evasion Tropicale (association)	Caroline RINALDI	Co-fondatrice et coordinatrice du réseau échouages Guadeloupe	evastropic@wanadoo.fr 06 90 57 19 44
Kap Natirel (association) / Destination Eco (Bureau d'études)	Cécile LALLEMAND	Coordinatrice des suivis traces Guadeloupe 2023	cecile.lallemmand@destination-eco.fr 06 90 32 22 52

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
L'ASSO-MER (association)	Magali COMBES	Chargée des projets scientifiques	magali@lassomer.fr 06 96 19 00 72
L'ASSO-MER (association)	Claude L'HERMITTE	Référent bénévole tortues marines	claudio@lassomer.fr
Le Gaïac (association)	Sandrine BRUNEAU	Bénévole	cros.bruneau@gmail.com
Le Gaïac (association)	Anne GIRERD	Bénévole	girerd.anne@orange.fr 07 85 16 43 54
Le Gaïac (association)	Fortuné GUIOUGOU	Président	legaiac@orange.fr 06 90 45 32 22
Office Français de la Biodiversité – Unité technique et connaissance Antilles	Sandy SEBASTIEN	Chargée de mission espèces exotiques envahissantes Guadeloupe	sandy.sebastien@ofb.gouv.fr
Office National des Forêts (ONF)	Nicolas PARANTHOËN	Coordinateur interrégional des PNA Antilles françaises	nicolas.paranthoen@onf.fr 06 90 47 37 32
ONF Guadeloupe	Élise GEORGES	Chargée d'animation des PNA pour la Guadeloupe et St-Martin	elise.georges@onf.fr 06 90 53 21 92
ONF Guadeloupe	Marina MOUTOU	Animatrice territoriale des PNA pour la Guadeloupe et St-Martin	marina.moutou@onf.fr 06 90 76 11 70
ONF Guadeloupe	Julien TESSONNEAU	Chargé de mission Biodiversité – Réserves Naturelles de Désirade et Petite-Terre	julien.tessonseau@onf.fr 06 90 90 79 59
ONF Martinique	Alexis GUILLEUX	Animateur territorial des PNA pour la Martinique	alexis.guilleux@onf.fr 06 96 26 69 62
ONF Martinique	Dominique MOUTAMALLE	Technicien forestier Nord Atlantique	dominique.moutamalle@onf.fr 06 96 41 06 18
ONF Martinique	Ludvina RENIA	Chargée d'animation des PNA pour la Martinique	ludvina.renia@onf.fr 06 96 26 74 51
ONF Martinique	Kevin URVOY	Chargé de mission faune	kevin.urvoy@onf.fr 06 96 22 74 92
PAUWELS Julie (entreprise individuelle)	Julie PAUWELS	Écologue indépendante	jul.pauwels@hotmail.com 06 33 33 98 21
Parc National de Guadeloupe (PNG)	Amélie CHALARD	Garde monitrice – pôle marin	amelie.chalard@guadeloupe-parcnational.fr 06 90 33 20 25
Parc National de Guadeloupe (PNG)	Sophie BEDEL	Cheffe d'unité gestion & protection de la nature au pôle marin	sophie.bedel@guadeloupe-parcnational.fr 06 90 43 52 98
Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM)	Jessica CRILLON	Chargée de mission patrimoine naturel	jessica.crillon@ofb.gouv.fr 06 96 33 18 36
Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM)	Théo GRANIER	Chargé de projet suivi scientifique - service ingénierie	theo.granier@ofb.gouv.fr 06 96 66 43 66
Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)	Christophe AUGUSTE	Garde de l'environnement	c.auguste@pnr-martinique.com 06 96 28 22 35

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)	Laurent LOUIS-JEAN	Conservateur des Espaces Naturels Protégés et des Réserves Naturelles	l.louis-jean@pnr-martinique.com 06 96 27 87 11
Tò-Ti-Jòn (association)	Claude FROIDEFOND	Responsable du secteur Tortues marines	totijon971@gmail.com 06 90 50 58 16
Tò-Ti-Jòn (association)	Isabel SEGUIN	Patrouilleuse bénévole suivi traces	isabelseguin.971@orange.fr 06 90 49 55 87
Tò-Ti-Jòn (association)	Séverine VIADÉ	Patrouilleuse bénévole suivi traces	
Ville du Lorrain	Simon VALEY	Directeur des services techniques	simon.valey@villedulorrain.com
Ville de Saint-François	Jérôme LABRY	Coordinateur opération Grand Site Pointe des Châteaux	jlaby@ville-saintfrancois.fr
	Chantal IMPERIALE		